

Accidents de travail dans le transport et l'organisation du transport en PACA (2016)

Libellé Risque	Accident						
	Effectif du travail avec arrêt	Jours d'Arrêt	Indice Fréquence Régional	Indice Gravité Régional	Taux Fréquence Régional	Taux Gravité Régional	
Transport ferroviaire : personnel contractuel SNCF	630	8	893	12,7	93,5	7,5	0,8
Transports urbains de voyageurs	7 292	196	17 802	26,9	12,2	16,1	1,5
Transport routier de voyageurs. Transport ferroviaire : chemin de fer d'intérêt général et local. Exploitation d'embranchements particuliers.	6 484	221	25 196	34,1	48,8	22,1	2,5
Téléphériques, remontées mécaniques	1 306	111	6 864	85,0	64,2	52,0	3,2
Transport de voyageurs par taxi	1 768	25	3 431	14,1	8,3	12,3	1,7
Transports routiers de marchandises	14 611	1 339	135 854	91,6	77,6	49,5	5,0
Transports routiers de marchandises par véhicules isothermes, frigorifiques ou réfrigérants	2 106	213	22 377	101,1	65,2	54,0	5,7
Transports routiers associés (marchandises et voyageurs)	413	31	2 304	75,1	21,7	42,1	3,1
Déménagement et garde-meubles	1 213	147	15 110	121,2	37,0	73,5	7,6
Location de véhicules utilitaires et industriels	2 625	270	22 673	102,9	60,2	59,1	5,0
Entreprises d'armement pour la pêche en mer. Transports maritimes et cotiers de personnes et de marchandises y compris la location de bateaux avec équipage.	4 929	89	6 607	18,1	9,2	13,4	1,0
Transports fluviaux de personnes. Services portuaires, maritimes et fluviaux non désignés ailleurs.							
Entreprises de groupage effectuant directement ou non l'enlèvement ou la livraison à domicile des marchandises, messagerie, fret express	3 936	346	29 327	87,9	29,7	53,0	4,5
Affrètement et organisation des transports maritimes	2 410	51	4 087	21,2	13,1	14,5	1,2
Affrètement et organisation de transports routiers ou aériens.	1 441	34	2 998	23,6	0,9	14,6	1,3
Total	51 164	3 081	295 523	60,2	46,2	36,4	3,5

Taux de Fréquence : nombre d'accidents du travail avec arrêt pour 1 000 000 d'heures travaillées.

Taux de gravité : nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées.

Indice de fréquence : nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés.

Indice de gravité : somme des taux d'incapacité permanente partielle de travail pour 1 000 000 d'heures travaillées.

Source : CARSAT